

C'EST LE MOMENT!

Les pourparlers se poursuivent et nous réalisons certains progrès. C'est le moment de bien faire comprendre à Postes Canada que nous demeurons prêts à négocier sérieusement pour obtenir de nouvelles conventions collectives.

Messages provenant des lieux de travail

De nombreuses sections locales mènent diverses activités en milieu de travail pour faire comprendre à la direction locale que nos revendications sont importantes. Maintenant plus que jamais, il importe de faire entendre notre message. Nous pouvons nous servir de ces activités pour montrer à la direction que nous sommes encouragés par les progrès réalisés, mais que le temps presse et qu'il faut accélérer la cadence. Faites-lui comprendre que nous avons toujours voulu des conventions collectives négociées librement et que nous sommes prêts à régler les questions en litige. Au palier local, poursuivez votre bon travail. Nous ne pourrons pas atteindre nos objectifs sans l'appui de l'ensemble des membres.

Mise à jour sur les réunions tenues aujourd'hui

Aujourd'hui, les parties ont discuté de diverses questions. Nous sommes très près d'une entente accordant aux titulaires d'itinéraires FFRS et aux FFRS de relève permanents la possibilité d'exercer leurs droits d'ancienneté pour obtenir une mutation n'importe où au pays. Nous avons aussi remis à l'employeur des textes contractuels visant à établir la date d'ancienneté des FFRS en fonction de leur première journée de travail à Postes Canada. Ce changement ne ferait pas augmenter le nombre de semaines de vacances, par exemple, qui est établi en fonction du service continu. Pour l'unité urbaine, nous avons réalisé des progrès considérables sur la question du renvoi à la maison des travailleuses et travailleurs temporaires du groupe 1 en fonction de l'ordre inverse d'ancienneté. Les discussions se poursuivent au sujet de la formation en santé et en sécurité et de l'annexe « T », qui porte sur la création d'emplois et les initiatives d'expansion du service.

Le Syndicat a aussi exercé de fortes pressions à l'égard de notre revendication visant à ce qu'il revienne à l'employeur d'assurer le remplacement des FFRS qui doivent s'absenter, et ce, pour tous les types d'absences. Nous avons fait remarquer que, dans tous les autres secteurs, c'est l'employeur qui a la responsabilité d'assurer le remplacement des travailleuses et travailleurs qui s'absentent.

Notre avenir, c'est maintenant!

Nous l'avons déjà dit, mais ce point important mérite d'être répété : les présentes négociations décideront de l'avenir de l'ensemble des travailleuses et travailleurs des postes. Nous devons réaliser des gains tant pour les FFRS que pour l'unité urbaine. Nous méritons de meilleures conditions de travail, des salaires équitables, un effectif suffisant pour accomplir le travail en toute sécurité et un avenir sûr pendant notre vie active et une fois à la retraite. Nous sommes le visage public de Postes Canada et nous procurons un service important à la population. Il est temps que Postes Canada le reconnaissse.

Nous méritons de bonnes conditions de travail et un revenu sûr une fois à la retraite.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl sepb 225 / mp scfp 1979
2015-2019 / Bulletin n°143

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue